EP 793

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 ENDURO

FFM

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC UZERCHOIS
N° d'affiliation ---------- 0938
Date ---------- 26 et 27 Avril 2014
Lieu ---------- UZERCHE
N° d'épreuve FFM ----------
Organisateur technique -------- MC UZERCHOIS/ BARDY Laurent
Adresse ---------- 9,rue du Pont Turgot
e-mail ---------- marsh-mal@wanadoo.fr
Téléphone ---------- 0633854112

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course ----------	Marylène SABOTIER	Licence :
Délégué FFM (Président du Jury) ----------	Vincent RIGAUDIAS	Licence : 020864
Membre du Jury ----------	Delphine DECOUT	Licence : 197143
Membre du Jury ----------	Jean Pierre IPUY	Licence :
Commissaire technique responsable ----------	Jean Michel DEPOIT	Licence : 008491
Responsable du chronométrage ----------	Chrictian MARIE	Licence : 016498

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

➲ Championnat de France
- ★ Elite E1
- ★ Elite E2
- ★ Elite E3
- ★ National E1
- ★ National E2
- ★ National E3
- ★ Juniors[1]
- ★ Espoirs 125cc 2T[2]
- ★ Féminines[3]

➲ Trophée de France
- ★ Elite Privé
- ★ Vétérans[4]
- ★ 50cc[5]
- ★ Etrangers[6]

➲ Championnat des constructeurs

1 Open issu des classes E1, E2 et E3 ; moins de 23 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
2 Moins de 20 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
3 Open issu des classes E1, E2 et E3
4 37 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
5 Moins de 19 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
6 Toutes classes confondues

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Pour rappel :
E1 : de 100 à 125cc 2T et de 175 à 250cc 4T
E2 : de 126 à 250cc 2T et de 290 à 450cc 4T
E3 : de 290 à 500cc 2T et de 475 à 650cc 4T

En cas de changement de catégorie et/ou de classe pendant l'année, le pilote n'apparaîtra pas dans le classement de sa nouvelle catégorie. Les points qu'auraient pu marquer ce pilote seront réattribués aux pilotes suivants.

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM. Le tracé empruntant des voies ouvertes à la circulation publique, chaque participant présentera également son permis de conduire (ou BSR pour les moins de 16 ans) ainsi que l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule.

b. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

c. Parc fermé :

Le Moto-Club prévoit-il un parc fermé ? ☒ oui ☐ non

Si oui, une fois le contrôle technique terminé, le pilote devra pousser sa machine immédiatement au parc fermé, munie du transpondeur correspondant à son numéro de course. Il devra, par ailleurs, équiper sa machine, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé (chaîne cadenassée, bloc-disque ou U) et quitter immédiatement le parc sans la bâcher.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ------- Docteur Yann LEVEQUES

Nombre de secouristes---------- 20 Nombre d'ambulance(s) ------- 3

Hôpital le plus proche ---------- TULLE Temps de trajet (en min)------- 30

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Adresse du départ---------- Gymnase d'Uzerche

GPS – Latitude (Nord)---------- 45°25'26.7 GPS – Longitude (Est)---------- 1°34'34.8

b. Caractéristiques :

Les parcours de liaison empruntent-t-ils des voies ouvertes à la circulation publique ?---------- ☒ oui ☐ non

Longueur de la boucle ---------- 65 km Distance journalière ---------- 205 km

Nombre de Contrôles Horaires ------- 1 Contrôle de Passage ---------- oui

Nombre de Spéciale(s) :

- De type Banderolée (MX) ---- 2 Longueur(s) ----------
- De type Enduro (en ligne)---- 1 Longueur(s) ----------
- De type X-Trem ---------- Longueur(s) ----------

Nombre de participants (7 par km maximum dans la limite de 330)---------- 420

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 21.01.2014	Date : 28/01/14	Date : 13/02/2014
		Numéro : 14/0085

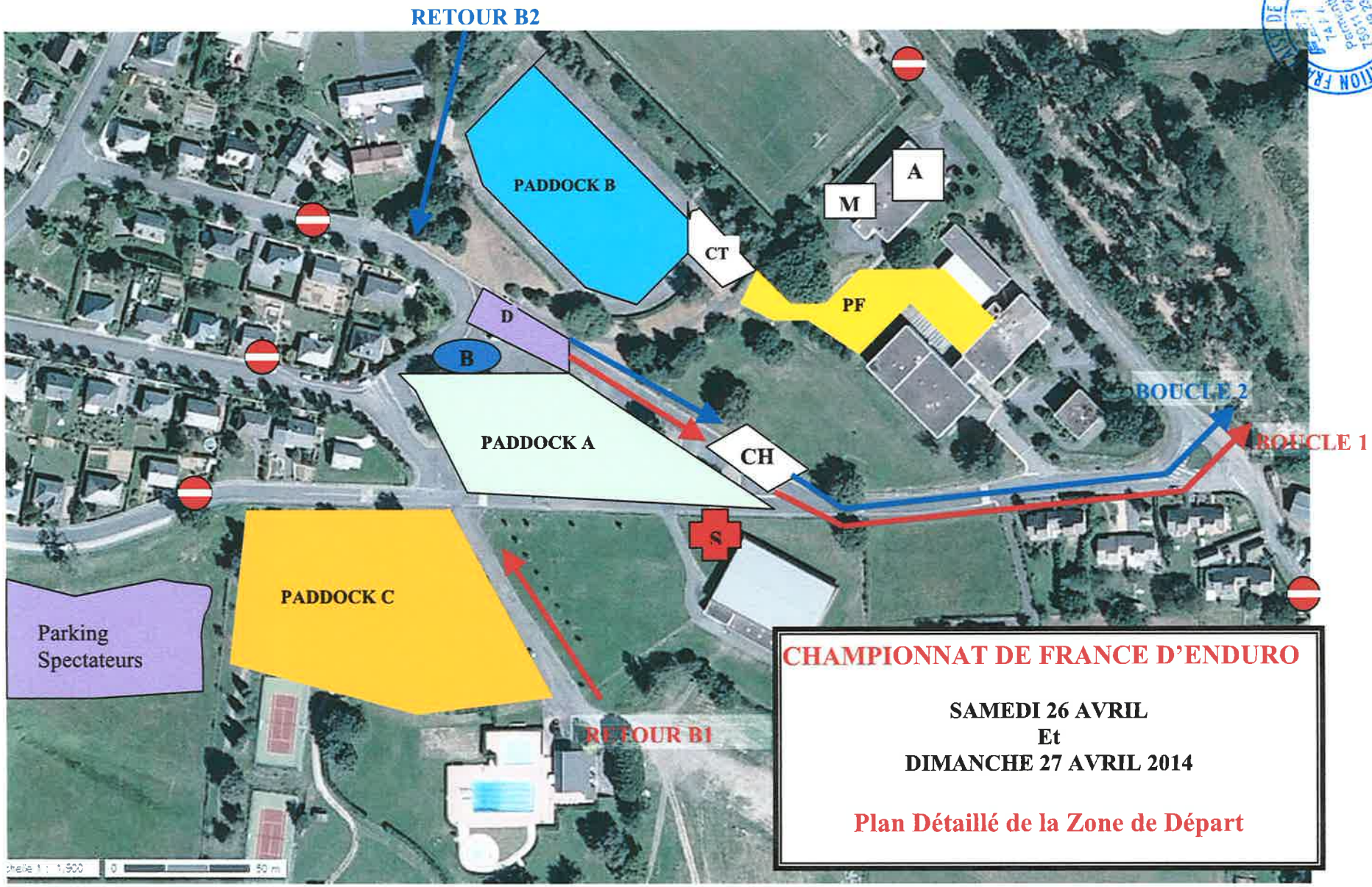

LEGENDE :

D : Départ **CT :** Contrôle Technique **PF :** Parc Fermé **CH :** Contrôle Horaire **B:** Buvette **M:** Medecin **A:** Adminisratif **S** : Poste de Secours

MOTO CLUB UZERCHOIS

9, Rue du Pont Turgot 19140 UZERCHE
Tel : 06.33.85.41.12 - Fax : 05.55.73.21.94
Mail : mcuzerchois@club-internet.fr
Marsh-mal@wanadoo.fr

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

HORAIRES TYPE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Mardi	Matin	Vérification des spéciales et du parcours assistance pour amener aux spéciales par Jean-Luc MIROIR
	Après-midi	Calcul des temps impartis – Ouverture du paddock C
Mercredi	matin et après-midi	Emplacement paddock, parcs, parkings, CH, spéciales, secrétariat fléchés, déroulement de l'organisation de l'épreuve
Jeudi	8 h	Ouverture des paddocks A et B
	9 h 30 mn à 17 h 30 mn	Ouverture de la zone d'entraînement
	17 h 30 mn	Réunion radios avec les responsables CH, spéciales, marshalls, Christian CHAMBRES et Jean-Luc MIROIR
	A partir de 19 h	Pot d'accueil avec élus, partenaires, bénévoles, team managers, top pilotes (fortement conseillé)
Vendredi	9 h 30 mn à 16 h 30 mn	Ouverture de la zone d'entrainement
	Dès le matin	Ouverture du secrétariat
	De 13 h à 19 h	Contrôles administratifs de toutes les catégories
	De 14 h à 19 h	Contrôles techniques pour toutes les catégories
	17 h 45 mn	Briefing pilotes – Présentation des teams
	18 h 30 mn	Réunion chronométrage avec les responsables des CH et des spéciales, Christian MARIE et Jean-Luc MIROIR
	8 h ou 8 h 30 mn	1er départ
Samedi	30 mn après l'arrivée des 1ers pilotes	Séances de dédicaces
	17 h 30 mn	Remise des prix pour toutes les catégories
Dimanche	8 h ou 8 h 30 mn	1er départ
	Dès l'arrivée des pilotes	Interviews à chaud des Elites
	30 mn après les interviews	Séance de dédicaces
	17 h 30 mn	Remise des Prix pour toutes les catégories